

Les sociétés organisatrices d'événements pour enfants fragilisées par le changement des règles de rémunération de Pôle Emploi

Novembre 2016. Un coup de téléphone du service des fraudes de Pôle Emploi et le début d'un combat pour la société organisatrice d'anniversaires pour enfants [Alpha Baby](#).



De nouvelles règles pour la rémunération des artistes... une rétroactivité qui déstabilise tout un secteur pourvoyeur d'emplois

Un combat mené pour elle-même, mais aussi plus globalement pour toutes les sociétés spécialisées dans l'organisation d'événements pour enfants, comme le souligne la dirigeante d'Alpha Baby, Nathalie Lebard :

Lors de cet échange téléphonique, Pôle Emploi Spectacle m'a annoncé que les règles concernant la rémunération des artistes que nous sollicitons dans le cadre de notre activité seraient modifiées.

Ce n'est pas tant ce changement qui pose problème, que la rétroactivité qui en découle. Nathalie commente en effet cette décision :

C'est lors d'un nouvel échange téléphonique avec le service des fraudes de Pôle Emploi que j'ai appris que cette décision serait rétroactive, remontant jusqu'à janvier 2015. Or, pour les intermittents du spectacle, cette nouvelle est catastrophique car les sommes demandées peuvent s'élever jusqu'à 20 000 € !

La rétroactivité de la décision : vers une situation des plus délicates pour les intermittents du spectacle

Sans compter que cette décision s'accompagne aussi d'un gel des revenus des comédiens concernés.



D'où les conséquences potentiellement dramatiques de cette décision, à la fois pour la dizaine d'agences exerçant une activité similaire à Alpha Baby, mais aussi pour les intermittents du spectacle vivant de ces prestations.

Nathalie de poursuivre :

En effet, pour les agences cela entraîne la fin de la collaboration avec ces comédiens qui, pourtant, leur permettent de répondre à une vraie demande de la part des clients.

Alors qu'aucune convention n'a été éditée dans le secteur de l'organisation d'événements pour enfants, Nathalie n'entend pas en rester là et souhaite alerter les médias sur cette décision de rétroactivité, qui empêcherait des centaines de comédiens de pratiquer leur art.

Nous venons de fêter le vingtième anniversaire d'Alpha Baby. Nous travaillons avec beaucoup de comédiens et imaginons des univers répondant aux goûts des enfants, tout en suivant les tendances, les sorties de films. Mais aujourd'hui, nous sommes dans une situation difficile et craignons pour l'avenir de la société.

A propos d'Alpha Baby

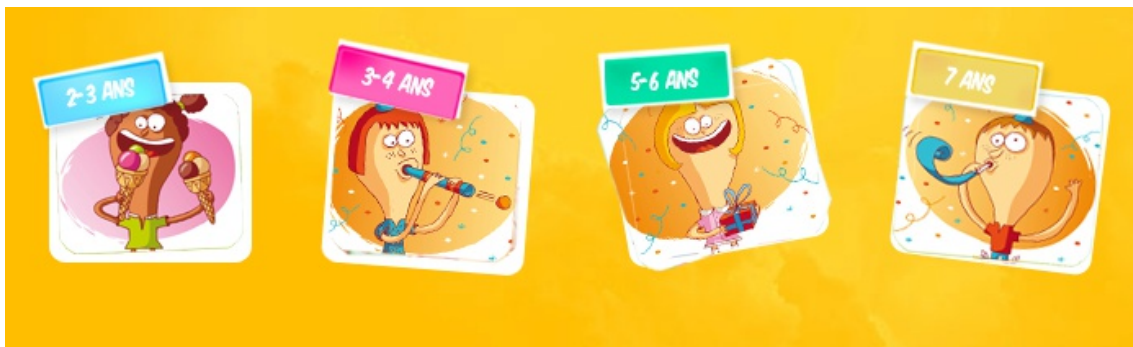
Alpha Baby organise près de 2 000 anniversaires à domicile par an ; des fêtes dans des entreprises telles que Arcelor Mittal au Creusot, chez Starbucks, Médiamétrie, au Fouquet's à Paris ; dans de grands cabinets d'avocats ; ainsi que des hôpitaux pour enfants, à l'image de l'hôpital Necker, l'hôpital Begin...

Les animations proposées s'adressent aux enfants de 2 à 11 ans, et sont élaborées en tenant compte précisément de l'âge du public auquel elles sont destinées.

Nathalie précise :

Nous nous adaptons totalement aux demandes de nos clients. Nous pouvons ainsi organiser des goûters d'anniversaire pour les enfants de 3 à 4 ans, des animations cirque pour les 5-7 ans, nous avons de très nombreuses idées pour les plus grands. Et des animations amusantes et éducatives pour tous.

Parmi les activités organisées, le maquillage, les marionnettes, les spectacles de magie ou encore la sculpture sur ballon font partie des incontournables et des valeurs sûres.



Au-delà des animations en entreprise, Alpha Baby propose des interventions à domicile, avec l'ambition de simplifier le quotidien des parents et de mettre des étincelles dans les yeux de leurs enfants.

Quant aux comédiens sélectionnés par Alpha Baby, ils sont investis d'une mission de la plus haute importance, quel que soit l'événement, le contexte et l'âge du public : rendre les enfants heureux en faisant de cette journée un moment inoubliable !

Ne reste plus à espérer que la décision de Pôle Emploi ne compromettra pas cette mission, et que ni les sociétés organisatrices d'événements pour enfants, ni les comédiens, n'auront à en subir les conséquences.

En savoir plus

Site internet : <http://www.alphababy.fr>

Contact presse

Alpha Baby

Nathalie Lebard

Mail : pc.lebard@orange.fr

Tel. 06 82 45 20 12